



PORTFOLIO EUROPEEN DES LANGUES: UNE ETUDE D'IMPACT

Maria Stoicheva, Gareth Hughes, Heike Speitz

8ème Séminaire international sur le Portfolio européen des langues,
Graz, 29 septembre- 1 octobre 2009



DGIV/EDU/LANG (2009) 1 F

Portfolio européen des langues :

étude d'impact

Maria Stoicheva, Gareth Hughes, Heike Speitz

Table des matières

1. Objectifs de l'étude et méthodologie employée	3
2. Le PEL et ses objectifs	5
2.1 Objectifs	5
2.2. Etudes d'impact sur le PEL.....	6
2.3. Différents types de projets de PEL et priorités nationales	8
3. Impact du PEL : analyse des réponses	11
3.1. L'impact général du PEL	12
3.2. L'impact de l'utilisation du PEL dans les salles de classe.....	13
3.3. LE PEL et les manuels.....	14
3.4. Le PEL et les tests et examens	14
3.5. L'impact du PEL sur d'autres projets éducatifs.....	15
3.6. Le PEL dans la formation initiale et continue des enseignants	16
3.7. L'impact du PEL sur la politique linguistique en général	17
3.8. La disponibilité des modèles de PEL : un facteur qui affecte l'impact	18
3.9. Les ressources : autre facteur qui affecte l'impact.....	20
4. Conclusions	20
4.1. Travaux complémentaires	21
4.2. La valeur ajoutée du PEL : sa dimension européenne	21
4.3. Conclusions des auteurs	21
Annexes	23
1. L'Europass et le PEL	23
2. Questionnaire utilisé pour l'étude.....	26

1. Objectifs de l'étude et méthodologie employée

Il semblerait que le **moment soit opportun pour lancer la présente étude**. En effet, à ce jour, plus de cent modèles de PEL ont été validés et accrédités par le Comité européen de validation (CEV). Bien qu'un système de suivi de l'impact du PEL ait été mis en place dès le lancement du projet, le CEV estime qu'il est nécessaire d'obtenir davantage d'informations sur des questions relatives à l'impact de l'instrument. Il souhaite mettre à profit l'expérience acquise grâce à ces nombreux projets de PEL pour définir des facteurs de réussite et de risque dans la mise en œuvre de ces projets.

Les études d'impact sont un instrument clé pour l'amélioration des politiques ; elles sont utiles à bien des égards. La présente étude vise plus particulièrement à permettre au CEV, d'une part, de prendre des décisions mieux éclairées sur le développement stratégique et la mise en œuvre des projets, et, d'autre part, de communiquer ses décisions de manière plus efficace, de sorte que celles-ci encouragent une meilleure mise en œuvre des modèles de PEL. Elle a également été conduite dans la perspective du prochain séminaire européen sur le PEL, prévu en septembre 2009 à Graz (Autriche).

Lors de sa 17^e réunion, qui s'est tenue à Strasbourg les 3 et 4 juin 2008, et dans le cadre de ses discussions sur l'avenir du PEL, le Comité de validation du Portfolio européen des langues (ED-EVC) a décidé de lancer une étude visant à mesurer l'impact de l'utilisation du PEL non seulement dans les salles de classe, mais aussi sur d'autres projets mis en œuvre dans le système éducatif et, plus généralement, sur la politique linguistique des Etats membres du Conseil de l'Europe. Cette initiative allait permettre à la fois de répondre à l'obligation de montrer la valeur ajoutée des travaux effectués par les services opérationnels du Conseil de l'Europe et d'envisager de futurs travaux.

L'étude, essentiellement axée sur l'impact qualitatif du PEL, devait apporter des réponses aux questions suivantes : Quels sont les apports du PEL dans les processus d'enseignement et d'apprentissage des langues dans les différents contextes où l'instrument a été mis en œuvre ? Les objectifs des concepteurs du PEL ont-ils été atteints ? Quelles difficultés, attendues ou non, ont été rencontrées ? Ont-elles été surmontées ? Nous espérons que la présente analyse, fondée sur des exemples précis, encouragera l'élaboration d'autres rapports sur l'impact concret et pratique du PEL.

Ainsi, il a été décidé de mener une enquête téléphonique auprès d'un panel de personnes contact pour le PEL et de participants à des projets de PEL. Le Comité européen de validation a alors constitué une équipe de trois personnes chargées d'élaborer une version préliminaire de l'étude d'impact, qui devait être soumise à discussion et faire l'objet de nouvelles décisions lors de la réunion suivante du Comité, qui a eu lieu en novembre 2008. L'équipe, formée de Mme Maria Stoicheva, M. Gareth Hughes et Mme Heike Speitz, a fait porter l'étude sur les pays suivants :

- Allemagne
- Autriche
- Bulgarie

- Estonie
- Italie
- Lettonie
- Norvège
- Royaume-Uni (Angleterre)
- Slovénie

L'étude couvre la majeure partie des secteurs éducatifs étant donné qu'elle englobe la formation élémentaire (établissements scolaires du primaire et du secondaire), l'enseignement supérieur (établissements de formation initiale des enseignants, par exemple), les formations professionnelles et l'éducation des adultes.

Dans les pays partenaires, les entretiens ont été effectués auprès :

- de personnes contact pour le PEL ;
- de représentants d'instituts (établissements de formation des enseignants et instituts pédagogiques) participant à des activités relatives au PEL ;
- d'enseignants, en leur qualité de participants ou d'organiseurs de conférences sur le PEL ou de séminaires de formation à cet instrument, par exemple.

Le Comité de validation a élaboré un questionnaire comportant dix questions qui a été envoyé à toutes les personnes préalablement interrogées par téléphone, auxquelles il était demandé d'évaluer l'impact de la mise en œuvre du PEL dans leurs contextes respectifs.

Le présent projet de rapport a été élaboré en se fondant sur douze entretiens réalisés auprès d'acteurs clés dans les différents pays mentionnés. Il convient de préciser que l'échantillon des pays sélectionnés et des répondants n'est pas représentatif. Il couvre un vaste secteur géographique et un large éventail de contextes éducatifs. Ce rapport résume les principales conclusions tirées des entretiens, ainsi que les principales données collectées. Les réponses citées ont été rendues les plus anonymes possible. En effet, les auteurs entendent simplement donner un aperçu général de la situation à partir des différents cas rapportés.

Au fil de l'analyse des réponses, il est apparu qu'il n'était pas toujours possible de distinguer clairement l'impact du PEL de celui du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) – ce qui est compréhensible car le CECR et le PEL ont été conçus à la même période. De fait, le PEL est l'« instrument complémentaire » au CECR (D. Little 2009¹), et il peut servir d'outil pour la mise en œuvre de plusieurs des principes développés tout au long du CECR, par exemple :

- la transparence et la cohérence dans la fixation d'objectifs et la présentation des compétences ;
- l'autonomie des apprenants ;
- la compétence plurilingue et pluriculturelle.

L'étude rend compte de la façon dont l'impact du PEL a été ressenti par les personnes interrogées, qui, souvent, ne faisaient pas (ou peu) de différence entre le CECR et le PEL.

¹ D. Little, 2009 : *Le Portfolio européen des langues, lieu d'interaction entre pédagogie et évaluation* (documentation pour le Séminaire 2009 sur le PEL, à Graz).
Portfolio européen des langues : étude d'impact
Comité européen de validation, 2008-2009

Dans la conclusion, les auteurs reviennent sur le lien entre ces deux instruments, à la lumière des réponses des personnes interrogées.

2. Le PEL et ses objectifs

Le Portfolio européen des langues (PEL) est un instrument permettant aux personnes qui étudient ou qui ont étudié une langue, que ce soit dans un cadre scolaire ou extrascolaire, de consigner les résultats de leur apprentissage et leurs expériences culturelles, et d'y réfléchir. Les concepts du PEL et du CECR ont été présentés pour la première fois lors d'un symposium du Conseil de l'Europe tenu à Rüşchlikon (Suisse) en 1991, et c'est entre 1998 et 2000 que le PEL a été élaboré et piloté par la Division des Politiques linguistiques du Conseil de l'Europe (Strasbourg). L'instrument a été lancé au niveau pan-européen au cours de l'Année européenne des langues en tant qu'outil de soutien au développement du plurilinguisme, du pluriculturalisme et de l'apprentissage autonome.

Le PEL est l'un des projets conçus par le Conseil de l'Europe pour promouvoir la diversité linguistique et culturelle en Europe par le biais de l'éducation, et pour contribuer de manière significative à la diffusion des objectifs, valeurs, concepts et principes européens.

2.1 Objectifs

Le Portfolio européen des langues poursuit les deux grands objectifs suivants :

- a) motiver les apprenants en reconnaissant les efforts qu'ils fournissent pour enrichir et diversifier leurs compétences linguistiques à tous les niveaux (fonction pédagogique du PEL) ;
- b) fournir un bilan des compétences linguistiques et interculturelles qu'ils ont acquises (bilan qui peut notamment être consulté lorsqu'ils passent à un niveau d'enseignement supérieur ou qu'ils recherchent un emploi dans leur pays ou à l'étranger, par exemple) (fonction de documentation et de présentation du PEL).

La fonction **pédagogique** consiste plus précisément à :

- motiver davantage les apprenants pour qu'ils :
 - améliorent leurs compétences de communication dans différentes langues ;
 - étudient de nouvelles langues ;
 - cherchent à faire de nouvelles expériences culturelles ;
- inciter et aider les apprenants à :
 - réfléchir à leurs objectifs, à leurs méthodes d'apprentissage et à leur réussite en langues étrangères ;
 - planifier leur apprentissage ;
 - devenir plus autonomes dans ce processus ;
- encourager les apprenants à enrichir leurs expériences plurilingues et interculturelles.

La **fonction de documentation et de présentation** peut être résumée ainsi :

- le Portfolio européen des langues a pour objectif de rendre compte des compétences linguistiques et des expériences dans d'autres langues de son

détenteur de manière complète, concrète, transparente et fiable. Les instruments contenus dans le PEL aident les apprenants à faire le point sur les niveaux de compétence qu'ils ont atteints dans leur apprentissage d'une ou plusieurs langues étrangères afin de pouvoir en informer autrui de façon détaillée et comparable à un niveau international.

- les occasions sont nombreuses de présenter un PEL à jour, par exemple lors d'un changement d'établissement scolaire, du passage à un cycle supérieur d'enseignement, du début d'un cours de langue, de la rencontre avec un conseiller professionnel ou de la candidature à un nouveau poste. Dans toutes ces situations, le Portfolio est destiné à des gens qui ont leur mot à dire dans des décisions importantes pour son propriétaire. Les apprenants peuvent également vouloir disposer d'une telle documentation pour eux-mêmes, à titre personnel.

L'**Europass**, élaboré par l'Union européenne, comporte un Passeport de langues qui a été conçu à partir de la partie Passeport de langues du PEL (voir Annexe 1).

2.2. Etudes d'impact sur le PEL

Parmi les études conduites à ce jour, plusieurs peuvent être qualifiées d' « études d'impact ». Celles-ci s'appuient essentiellement sur les résultats de la phase de pilotage du PEL, lancé en 2001, dans le cadre de l'Année européenne des langues. Voici quelques exemples :

- *Exploitation du Portfolio européen des langues : neuf exemples*, publié sous la direction de David Little. Les neufs rapports composant cette étude ont été reçus en réponse à une demande générale envoyée par e-mail à la fin de l'année 2001 à tous les coordinateurs de projets pilotes de PEL et à tous les participants au premier séminaire pan-européen sur le PEL, qui s'est tenu à Coimbra en juin 2001. Ces rapports, qui proviennent de sept Etats membres du Conseil de l'Europe, peuvent être divisés en deux catégories : certains d'entre eux décrivent et illustrent les projets pilotes, tandis que d'autres ont été rédigés par des enseignants individuels, qui expliquent la manière dont ils utilisent le PEL dans leurs cours.
- *Studies on the pedagogical aspects of the ELP* (études sur les aspects pédagogiques du PEL), de V. Kohonen et G. Westhoff. Cette étude se concentre principalement sur l'exploitation des possibilités pédagogiques offertes par le « Dossier », ainsi que sur l'étude du PEL en tant qu'instrument permettant de consigner les expériences d'apprentissage. Elle comporte des suggestions relatives au développement de la fonction pédagogique du Portfolio européen des langues.
- *Portfolio européen des langues : Rapport intérimaire 2005* (document couvrant la période 2001-2004), et trois rapports distincts pour les années 2005, 2006 et 2007, élaborés par M. Rolf Schärer, Rapporteur général sur le

PEL, d'après des informations recueillies par le biais d'un questionnaire standard envoyé aux personnes contact nationales pour le PEL. Les informations et chiffres fournis par les répondants illustrent l'impact cumulatif des travaux effectués avec et sur le PEL.

Le questionnaire à la base de la présente étude comporte une question sur d'éventuelles autres études d'impact dont certains modèles validés de PEL auraient pu faire l'objet (*Ce modèle a-t-il fait l'objet d'une évaluation empirique / étude d'impact ?*) Dans leurs réponses, les personnes interrogées mentionnent les types d'études suivants :

- **le pilotage** de modèles de PEL. Dans les *Règles pour l'accréditation de modèles de PEL*, les concepteurs sont encouragés à piloter les modèles auprès des groupes cibles dans le cadre du processus de développement. Plusieurs modèles ont ainsi été pilotés :
 - a) En Slovénie, un projet de PEL a été mis en œuvre sur une période de trois ans en vue d'évaluer le rôle pédagogique des enseignants, d'une part, et, d'autre part, de tester l'utilisation du PEL dans la mise en œuvre du curriculum et des évaluations. En fonction des résultats de la future évaluation de ce projet, il sera décidé, au niveau national, d'inclure ou non le PEL dans le système scolaire (en tant qu'instrument d'évaluation offrant une alternative aux tests traditionnels) ;
 - b) En Estonie, une étude d'impact a été menée dans le cadre de l'élaboration du premier modèle estonien de PEL.

Ces études s'appuient souvent sur d'autres expériences et études d'impact à petite échelle menées dans d'autres pays (par exemple, le projet slovène sera développé à partir de l'expérience autrichienne).

Les répondants font également mention d'études d'impact à petite échelle, qui se limitent à la phase de pilotage de projets menés dans des établissements scolaires individuels, avec des groupes précis d'élèves et d'étudiants. Ces études d'impact s'intéressent au PEL essentiellement en tant que produit, et non aux effets de ce dernier sur la réflexion et la motivation des apprenants (le PEL en tant qu'instrument pédagogique). La plupart d'entre elles semblent désormais trop anciennes ou pas suffisamment représentatives. En revanche, les études d'impact sur le processus de pilotage des PEL nouvellement ou récemment validés peuvent présenter un intérêt pour notre étude.

- **des études** menées au sein d'instituts de formation des enseignants, à l'issue ou dans le cadre de stages de formation, de séminaires et d'activités de recherche sur le terrain impliquant des enseignants et des apprenants (exemple : une étude d'impact effectuée en Bulgarie dans le cadre d'un stage d'un an destiné à former les enseignants au PEL – Département de l'Information et de la Formation des enseignants, 2007-2008)
- des études d'impact menées en tant que **travaux de recherche** universitaire par des chercheurs individuels, dans le cadre de plans et d'activités de

recherche et de développement, de thèses de doctorat, de mémoires de *Masters* en lettres ou du contrôle continu (exemple : une thèse de doctorat sur le potentiel du PEL en matière de motivation et d'autonomie des apprenants).

2.3. Différents types de projets de PEL et priorités nationales

2.3.1 Types de projets de PEL

Dans la plupart des cas, les projets de PEL ayant abouti à la conception et à la validation de modèles destinés à différents groupes d'âge ont été **lancés** ou soutenus par les **Ministères de l'Éducation**, et ils étaient clairement reliés aux priorités nationales énoncées en matière d'éducation, d'apprentissage et d'enseignement des langues, ainsi qu'à l'introduction de standards éducatifs et d'innovations.

La plupart des personnes ayant répondu au questionnaire ont déclaré que la période 2001-2004, qui a suivi la première phase de pilotage lancée par le Conseil de l'Europe, avait clairement été positive pour le développement du PEL :

- « Entre 2002 et 2004, l'impact a considérablement augmenté ».
- « Le pilotage des différents PEL a également eu un impact considérable ».

Néanmoins, après cette première phase d'introduction à l'échelle européenne, ou après la phase de pilotage des modèles de PEL nouvellement conçus, certaines réponses font état :

- d'une baisse d'intérêt ;
- d'un ralentissement des activités.

L'un des facteurs ayant contribué à l'essoufflement du projet PEL est l'absence de séminaire européen sur le PEL en 2008. En effet, d'après certaines réponses au questionnaire, cela a pu donner l'impression que le projet touchait à sa fin. Par ailleurs, dans la plupart des cas, les autorités nationales, les instituts de formation, les éducateurs et les chercheurs ont conçu les PEL en tant que projets ponctuels, alors que la mise en œuvre des PEL validés demande différents modes d'organisation du travail et la participation régulière d'un certain nombre d'acteurs.

Toutefois, ce n'est pas rendre justice aux faits que de se concentrer uniquement sur ces aspects de la situation, car, parallèlement, on a observé d'autres évolutions importantes, telles que :

- la révision des modèles de PEL validés au cours des premières années du processus de validation ;
- la tendance à évoluer vers des PEL électroniques pour s'adapter à l'importance et à l'impact actuels des TIC et des nouvelles technologies ;
- l'offre de modèles validés de PEL téléchargeables sur les sites Internet d'établissements scolaires ou d'instituts de formation ;
- la demande relative à un nouveau lancement du projet, avec la participation active du Conseil de l'Europe (demande formulée par plusieurs répondants) ;

- l'impact considérable sur la conception des curricula et la prise en compte du CECR dans ces derniers, ce qui est lié au renforcement des compétences du personnel enseignant et à l'élaboration de matériels pédagogiques modernes.

Un autre type de projet a conduit à la conception et à la mise en œuvre de PEL. Il s'agit d'initiatives lancées par des **institutions locales** (des groupes d'établissements scolaires, des établissements individuels ou d'autres instituts éducatifs) qui ont été mises en place afin de répondre à des besoins clairement définis en matière d'enseignement et d'apprentissage des langues et qui s'adressent à des populations cibles spécifiques.

Il serait nécessaire d'approfondir la recherche théorique pour définir le pourcentage de PEL validés ayant réellement été lancés par des acteurs individuels, c'est-à-dire sans le soutien des autorités éducatives nationales, ou avec une simple approbation officielle de ces dernières. Ces projets de PEL englobent les PEL transnationaux tels que les modèles conçus par ALTE-EAQUALS, CercleS ou le Conseil européen pour les langues (CEL), entre autres.

Enfin, le troisième grand type d'actions ayant abouti à l'élaboration de PEL concerne des initiatives lancées sur la base de projets, dans le cadre d'une coopération et d'une collaboration entre différents acteurs évoluant souvent dans des secteurs différents (des secteurs liés ou à la recherche d'une meilleure coordination) et/ou dans un cadre international (conception de projets et demande de financement ou de bourse à diverses organisations internationales, à des actions et programmes de l'UE, à des sources locales ou autres). Citons, par exemple :

- les projets de l'UE (pour la conception de nouveaux modèles de PEL – particulièrement axés sur le secteur professionnel – Leonardo da Vinci, Lingua, KA2, etc.)
- des projets centrés sur la recherche – assistants et chercheurs universitaires, utilisation des TIC dans les méthodes pédagogiques et bonnes pratiques éducatives, concentration sur certaines nouvelles tendances dans une approche centrée sur l'apprenant, autonomisation des instituts de formation des enseignants et enrichissement de la formation des enseignants.

Il serait nécessaire de mener des études de cas et des enquêtes supplémentaires pour définir précisément les types de projets qui aboutissent à la conception et à la mise en œuvre les plus durables de PEL. Néanmoins, si l'on se base sur les projets pris en compte dans la présente étude, il semblerait que ce soient ceux qui impliquent, soit dès le tout début, soit à une phase ultérieure de leur mise en œuvre, des instituts de formation des enseignants qui ont assuré une certaine continuité en proposant des formations régulières et en menant constamment des recherches dans le domaine de la pédagogie. Cependant, d'autres projets, bien connus du CEV, imputent leur réussite au fait d'avoir relié le curriculum au PEL en formulant les objectifs du programme d'enseignement en termes de descripteurs de « capacités à faire ». Dans de telles situations, les enseignants reconnaissent que le PEL est un instrument utile pour établir un lien entre le curriculum et leurs apprenants.

2.3.2 Priorités nationales

Le PEL peut être considéré comme un outil permettant de répondre aux priorités nationales en matière d'éducation. Bien que les priorités thématiques varient naturellement d'un pays à l'autre, certaines d'entre elles sont récurrentes. Ainsi, la nécessité de faire en sorte que l'éducation réponde mieux aux besoins du marché du travail, la nécessité d'aider les apprenants à devenir autonomes et à améliorer leurs résultats et le désir de promouvoir la participation à tous les niveaux semblent hautement prioritaires dans tous les pays. Toutefois, en raison des effets de la crise financière et économique actuelle qui touchent de nombreux pays, l'ordre des priorités peut varier d'un pays à l'autre. En effet, il n'est jamais simple de décider quelles sont les questions les plus importantes car il faut se limiter à un petit nombre. Cela suppose toujours des choix difficiles.

Quelques exemples :

- Mise en place d'un nouveau curriculum national et, en ce qui concerne le système éducatif, changement de paradigme consistant à passer de la perspective de l'enseignement à la perspective de l'apprentissage (et à l'autonomie des apprenants/la philosophie du PEL) – ce qui représente un défi. Dans ce contexte, le PEL est considéré comme un outil de soutien fondamental.
- Optimisation le système éducatif : cette initiative concerne environ 100 000 enseignants car elle implique une réduction pouvant atteindre 10% de l'effectif général des enseignants (qui sont environ un million au total). Elle suppose également une augmentation du nombre d'apprenants dans les classes et une réduction du nombre hebdomadaire d'heures de cours, qui passera de vingt-sept à vingt-quatre.
- Utilisation des niveaux du CECR et du PEL dans la législation définissant des critères linguistiques pour les nouveaux citoyens, pour les fonctionnaires, etc. Ceci est perçu comme « de la bonne publicité pour le CECR et le PEL ».
- Mise en place, à compter de 2011 (ou plus tard), dans les établissements de formation professionnelle, de tests nationaux standardisés (« standards éducatifs ») probablement calibrés par rapport aux niveaux du CECR, dans un pays où il est recommandé de fonder « la plupart des curricula officiels pour les langues en général et pour la formation professionnelle sur les niveaux du CECR et sur les portfolios (pas seulement le PEL). En 2009 ou en 2010, les établissements d'enseignement secondaire devraient instaurer un examen de fin d'études pour les langues étrangères qui sera centralisé et calibré par rapport aux niveaux du CECR. En outre, tous les examens scolaires et tests effectués en classe doivent être reliés au curriculum (qui repose essentiellement sur le CECR), mais pas nécessairement au PEL ».
- Dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie, établissement d'une distinction entre les formations « accréditées », qui permettent d'obtenir des qualifications reconnues, et les formations « non accréditées », qui ne débouchent pas sur des qualifications reconnues. Dans ces dernières, il est nécessaire de définir des objectifs et de consigner les résultats de l'apprentissage. Le PEL est présenté comme un instrument utile à cet égard. Les premiers commentaires sur les projets pilotes lancés en septembre 2008 sont positifs.

2.3.3 Cohérence et complémentarité avec d'autres systèmes

Le PEL est lié à de nombreux développements dans le domaine de l'éducation et de la formation. Il présente une cohérence et une complémentarité évidentes avec les systèmes fondés sur des compétences, des curricula et standards académiques communs, ainsi qu'avec les programmes scolaires et universitaires de l'Union européenne.

Le PEL est associé à plusieurs types de projets essentiellement axés sur :

- la mise en évidence des compétences d'un apprenant ;
- le dialogue interculturel ;
- les questions liées aux droits de l'homme et le multilinguisme ;
- l'adoption d'approches de l'apprentissage et de l'évaluation basées sur le portfolio.

S'agissant des initiatives nationales mentionnées, les modèles de PEL sont spécifiques à la fois à un pays et à une tranche d'âge ; ils tiennent donc compte de la culture et des besoins nationaux.

3. Impact du PEL : analyse des réponses

La présente étude examine l'impact du PEL dans un nombre restreint de pays et de contextes. Ceux-ci représentent néanmoins une large zone géographique qui s'étend du Royaume-Uni aux Pays Baltes, englobant ainsi des réalités culturelles, linguistiques, économiques et politiques extrêmement variées. Il convient de garder cette grande diversité à l'esprit lors de l'interprétation des résultats de l'étude.

L'analyse est axée sur les grands domaines suivants :

- l'impact de l'utilisation du PEL dans les salles de classe ;
- l'impact du PEL sur le manuel et les autres matériels pédagogiques ;
- l'impact du PEL sur l'évaluation ;
- l'impact du PEL sur d'autres projets dans le système éducatif ;
- l'impact du PEL sur la politique linguistique en général.

Les personnes responsables d'une mise en œuvre durable et à plus grande échelle du PEL sont essentiellement confrontées aux deux grandes difficultés suivantes :

- les problèmes logistiques que pose la diffusion à grande échelle du PEL ;
- la question des ressources.

Globalement, l'étude révèle une opinion positive sur l'impact potentiel et réel du projet PEL. L'un des effets les plus utiles et les plus largement reconnus de ce projet dans son ensemble est qu'il constitue un véritable produit européen commun. En effet, le PEL, dont plus de cent versions différentes ont été validées, résulte d'une coopération entre tous les pays, cultures et contextes éducatifs européens.

Aucune opinion réellement négative sur l'instrument n'a été formulée. Toutefois, l'étude a fait apparaître quelques préoccupations relatives, d'une part, à la réticence de certains enseignants devant la profonde modification des méthodes d'enseignement actuelles que nécessite la mise en œuvre du PEL, et, d'autre part, au manque observé de soutien aux niveaux national et institutionnel. Les répondants mettent également en avant la nécessité de relancer le soutien au projet PEL au niveau européen.

3.1. L'impact général du PEL

Il convient de souligner d'emblée que dans tous les pays couverts par l'étude, le PEL a été évalué positivement, aussi bien par les personnes contact que par les autres catégories de personnes interrogées (des responsables universitaires et ministériels, ou encore des responsables d'établissements scolaires et d'instituts de formation des enseignants, par exemple), comme en attestent certaines de leurs réponses :

- « Entre 2002 et 2004, l'impact a considérablement augmenté » ;
- « Les enseignants qui commencent à utiliser le PEL revoient entièrement leur manière d'enseigner » ;
- « un impact très positif » (réponse fréquemment choisie dans les QCM du questionnaire) ;
- « Jusqu'ici, il a eu un impact positif sur le curriculum national » (dans les cas où le CECR et le PEL sont reliés au curriculum national) ;
- « Un instrument très important » (réponse la plus fréquemment donnée concernant l'impact du PEL en tant qu'outil pédagogique) ;
- « Un fort impact sur les « décideurs » (chefs de départements, formateurs d'enseignants, etc.), les maisons d'édition et les commissions d'examen par rapport niveaux du CECR » ;
- « Le PEL destiné aux apprenants de l'enseignement primaire est très bien adapté à l'enseignement des langues étrangères tel qu'il est dispensé actuellement dans ce secteur de l'éducation ».

Facteurs favorables et défavorables

Facteurs favorables pour une reconnaissance et une utilisation plus importantes du PEL :

- l'Europass (voir le point 3.5.1 et l'Annexe pour des résultats et une analyse plus détaillés) ;
- l'inclusion du PEL dans des documents éducatifs de base (stratégies, plans d'action, curricula, programmes de formation).

Facteurs ayant des conséquences incertaines ou ambiguës pour une utilisation plus importante du PEL :

- certaines formes de « portfolio » dans les manuels ;
- d'autres projets portfolio adoptés par des autorités éducatives nationales (par exemple, le concept de « portfolio des élèves », qui n'était pas axé sur l'auto-

- évaluation mais essentiellement sur l'évaluation par les enseignants et par les parents.) ;
- les réformes de curricula qui ne tiennent pas compte des niveaux du CECR et des descripteurs de « capacités à faire ».

Facteurs défavorables pour une utilisation plus importante du PEL :

- la lente prise de conscience du fait que le PEL favorise un changement de paradigme, qui consiste à passer de la perspective de l'enseignement à celle de l'apprentissage (et à l'autonomie des apprenants) ;
- l'attachement de l'enseignement traditionnel aux manuels : le véritable défi, pour les enseignants, consiste à passer à un enseignement davantage axé sur l'apprenant.

3.2. L'impact de l'utilisation du PEL dans les salles de classe

Il est difficile d'évaluer l'impact du PEL dans les salles de classe, et ce, pour deux raisons : premièrement, parce que le questionnaire comporte trop peu de questions pour tirer des conclusions, et, deuxièmement, parce que les personnes interrogées (des personnes contact ou des experts au niveau national) ne sont pas forcément les mieux informées sur ce qui se passe dans les salles de classe.

Il serait possible de remédier à ce petit défaut dans la méthodologie de l'étude d'impact et de combler le manque d'informations qui en découle en lançant une consultation en ligne dans le cadre de laquelle on demanderait à des enseignants et éducateurs d'élaborer des études de cas, en ayant essentiellement recours :

- aux personnes contact ;
- aux enseignants ayant participé aux séminaires sur le PEL ou aux formations sur le PEL dispensées au CELV (Centre européen pour les langues vivantes, Graz) ;
- aux instituts de formation des enseignants où des séminaires de formation au PEL ont été organisés.

Le questionnaire comporte plusieurs questions qui portent indirectement sur l'impact dans les salles de classe. Celles-ci concernent par exemple la disponibilité du modèle de PEL par rapport à l'étendue de sa mise en œuvre, ou encore la façon dont le PEL est relié aux manuels utilisés dans les contextes concrets. Certaines parties de la question sur l'évaluation de l'impact s'y rapportent également.

Dans leurs réponses, les personnes interrogées ont donné un certain nombre d'exemples concrets de l'impact positif et pratique de l'utilisation du PEL dans les salles de classe :

- « Pour l'instant, les enseignants se montrent très positifs, notamment en ce qui concerne le plurilinguisme (l'utilisation du Dossier dans l'enseignement primaire, par exemple) » ;
- « Je peux » (pensée positive!) ;
- « la manière dont le premier portfolio montre la quantité de connaissances que les élèves acquièrent effectivement à ce stade précoce de l'éducation » ;
- « très utile aux enseignants de l'enseignement secondaire pour voir ce que les apprenants ont étudié auparavant » ;

- « un impact considérable sur un petit nombre d'enseignants ayant adopté le PEL. Ceux-ci ont compris l'approche qui sous-tend l'instrument, l'ont appliquée et font état de résultats très positifs. » Les systèmes éducatifs nationaux peuvent tirer profit de cet impact.

3.3. LE PEL et les manuels

Dans de nombreux pays, le CECR et le PEL ont eu une forte influence sur le contenu des manuels. L'influence du CECR s'est essentiellement traduite par des réformes du curriculum introduites pour relier ce dernier au Cadre, tandis que le PEL a eu une influence directe sur les manuels par l'inclusion de listes de repérage, de l'idée du dossier, etc.

Dans les pays où le CECR et le PEL ont eu une influence sur les manuels, les personnes interrogées estiment que ce changement a eu à la fois des effets positifs, favorisant ainsi une mise en œuvre à grande échelle du PEL, et des effets « négatifs ». Du côté positif, un manuel influencé par le PEL peut renforcer la fonction pédagogique de l'instrument dans la mesure où il introduit certains des principes qui sous-tendent le PEL, en particulier l'auto-évaluation, qui doit reposer sur des objectifs clairs et actionnels, ainsi que sur la réflexion sur l'apprentissage et l'expérience interculturelle. Ainsi, l'idée du « portfolio » semble avoir été diffusée et certains de ses aspects deviennent progressivement des pratiques courantes. En revanche, la plupart du temps, les manuels ne reflètent pas les autres principes promus par le PEL, tels que la fixation d'objectifs et le développement du plurilinguisme.

Voici un aperçu de l'opinion des utilisateurs du PEL :

- « Les manuels régionaux intègrent certains éléments de la philosophie qui sous-tend le PEL (la réflexion, « apprendre à apprendre », etc.) » ;
- « ... toutes les maisons d'édition ont intégré des éléments du CECR et du PEL dans les nouveaux manuels destinés aux apprenants adultes. Ces manuels sont tous reliés au CECR (théoriquement). Dans certains d'entre eux, les maisons d'édition ont également choisi d'intégrer d'autres éléments issus du PEL, tels que des listes de repérage ou des feuilles de réflexion. »
- « Les maisons d'éditions organisent de nombreux ateliers et autres manifestations de ce type. Elles ont adopté une bonne partie de la philosophie qui sous-tend le PEL, mais les enseignants ont du mal à saisir le rôle du PEL en dehors du manuel. Apparemment, il leur faudra du temps pour a) comprendre la « nouvelle » approche adoptée dans le manuel et b) aller au-delà du manuel. »

3.4. Le PEL et les tests et examens

Le lien entre l'auto-évaluation fondée sur les listes de repérage du PEL et les tests et examens que doivent passer les apprenants semble relativement compliqué et ambigu.

D'un côté, certaines personnes estiment que :

- « de manière générale, si les cours préparent bien aux examens et qu'ils comportent des spécifications claires, il n'est pas nécessaire de travailler en parallèle avec le PEL ».
- « certains examens s'accompagnent de listes de repérage propres. Des critères, des tests et des listes de repérage spécifiques sont également définis pour les examens fondés sur des cours de langue ou des manuels. » ;

- « le PEL peut être perçu comme une « charge supplémentaire » de travail ».
- « le PEL en lui-même n'est pas utilisé comme base pour les tests ou examens » ;
- « [le PEL] peut être considéré comme non pertinent lorsque le système national d'examens ne repose pas sur des descripteurs de « capacités à faire », notamment dans le cas des examens sanctionnant la fin de l'enseignement secondaire.

De l'autre,

- « dans les cours « non accrédités », c'est-à-dire les cours qui ne débouchent pas sur des qualifications reconnues [dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie], il est nécessaire de définir et de consigner des objectifs d'apprentissage, puis de consigner les résultats des apprenants, et le PEL peut être (et est) très utile à cet égard ».
- « le PEL est également utilisé dans les formations continues (bien que rarement) afin d'aider à définir le programme des cours et à consigner les progrès des apprenants ».

La plupart des répondants soulignent qu'il n'y a pas de lien entre, d'une part, les tests et examens nationaux et institutionnels, et, d'autre part, les listes de repérage contenues dans le PEL, ce qui peut effectivement laisser croire que le PEL est une activité facultative ou qu'il s'inscrit dans le cadre d'un projet qui n'aura pas de suite.

Par conséquent, l'on peut dire que c'est lorsqu'il est placé au centre du curriculum ou de l'évaluation de l'apprentissage, par exemple, que le PEL a le plus d'impact. Son rôle est moins clair lorsque des évaluations formelles sont prévues à l'issue d'une formation, sous la forme d'examens, par exemple :

- « de manière générale, si les cours préparent bien aux examens, [...], il n'est pas nécessaire de travailler en parallèle avec le PEL. Des listes de repérage spécifiques sont élaborées pour [certains examens], etc. Le PEL peut être perçu comme une « charge supplémentaire de travail ».

Toutefois, les examens calibrés par rapport aux niveaux du CECR peuvent se révéler utiles pour familiariser les enseignants à ces niveaux :

- « Le nombre de candidats aux examens de Cambridge (anglais) et au TELC (allemand) est en augmentation. En règle générale, les enseignants **qui ont suivi une formation d'examineur** ou qui ont participé à des ateliers ont une meilleure compréhension des niveaux que leurs collègues. Les autres enseignants ont du mal à comprendre les niveaux : ils les confondent avec le contenu des manuels. »

3.5. L'impact du PEL sur d'autres projets éducatifs

3.5.1 Europass

Certaines des personnes ayant participé à l'étude ont déclaré que l'Europass, qui calibré par rapport aux niveaux du CECR, est une application importante de concept du CECR/PEL. Le fait qu'il soit accessible sur Internet et qu'il puisse être téléchargé et créé en ligne favorise une mise en œuvre à grande échelle. Les répondants ont évoqué la possibilité de développer plus

avant et d'introduire des méthodes similaires pour le téléchargement ou la création de passeports de langues (voir Annexe 1).

3.5.2 Projets nationaux ou régionaux

- « Le PEL constitue un élément très important du kit d'outils pour les stages linguistiques (*Language Work Placement Toolkit*), qui est destiné aux étudiants. En effet, il aide le personnel à préparer les étudiants en amont du stage et à faire le point sur l'expérience acquise à l'issue de ce dernier ; il constitue un inventaire des compétences et un instrument souple permettant de répondre aux besoins de chacun et de s'adapter à différentes situations. »
- « Le PEL est utilisé dans [un] projet visant à faciliter le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire pour les apprenants et les enseignants. »

3.6. Le PEL dans la formation initiale et continue des enseignants

Les Etats membres prennent des initiatives visant à mieux faire connaître le PEL car il s'agit là d'une condition préalable à une utilisation plus répandue du PEL, comme cela a été souligné dans de nombreuses réponses. Les instituts de formation des enseignants jouent un rôle clé à cet égard.

Les formations ou séminaires sur le PEL spécialement destinés aux enseignants sont ainsi particulièrement importants :

- « Il existe désormais de nouveaux critères pour devenir enseignant : il faut savoir parler au moins deux langues étrangères, l'une au niveau C1, et l'autre au niveau B2 » ;
- « Au niveau national, les universités assurant la formation initiale des enseignants sont concernées et très bien informées » ;
- « Les cours dispensés dans le cadre de la formation initiale des enseignants n'apportent pas suffisamment d'informations [sur le] PEL/CECR. Ceci s'explique en partie par le fait que les universités sont autonomes, bien que la plupart des formateurs d'enseignants intervenant dans les séminaires sur le PEL soient des universitaires ».

Plusieurs universités et instituts de formation participent à des projets PEL ou ont lancé de tels projets (qui visent essentiellement la conception de nouveaux modèles de PEL) et ont demandé un soutien financier à l'Union européenne. **Cependant, ces initiatives n'ont pas de lien avec les séminaires sur le PEL ou la mise en œuvre de l'instrument au niveau national.**

Une majorité des personnes interrogées a déclaré que des séminaires sur le PEL rassemblant des enseignants avaient été organisés dans leur pays moins de trois mois avant la conduite de la présente étude. La plupart d'entre elles ont insisté sur le fait que les enseignants souhaitent que la formation continue sur le PEL soit davantage axée sur la pratique, et qu'ils demandent davantage d'événements de formation (au cours desquels seraient présentés des exemples d'autres pays). En effet, ils se sentent démunis au sein des établissements scolaires et souhaiteraient obtenir des orientations.

A cet égard, l'un des répondants a classé les enseignants intervenant dans l'éducation des adultes selon leur connaissance du PEL. Il a ainsi établi les trois catégories suivantes :

- enseignants ayant connaissance générale des grands axes [du CECR et du PEL], mais pas de connaissances détaillées sur leur contenu (niveaux de compétences en langues, sous-catégories de compétences, etc.) ;
- enseignants ayant une bonne connaissance des niveaux du CECR et du PEL (une minorité d'enseignants) ;
- enseignants n'ayant pas du tout connaissance de ces instruments.

Des 4 000 enseignants [que compte le pays], environ 25% se classent dans la deuxième catégorie.

3.7. L'impact du PEL sur la politique linguistique en général

Le PEL et le curriculum officiel

Certains pays semblent se concentrer essentiellement sur la question de la pertinence du PEL pour le processus de réforme de l'éducation. Les liens entre le PEL et le CECR revêtent une importance majeure à cet égard. Dans ce contexte, le PEL est considéré comme utile dans la mesure où il permet de montrer les avantages et les implications des changements.

L'influence du PEL et du CECR sur le développement des curricula nationaux est clairement établie. Elle s'est traduite par le biais d'activités visant à moderniser les curricula existants ou à renforcer les liens avec le CECR :

- « Les objectifs du curriculum officiel sont liés au CECR mais formulés en des termes plus généraux que dans les listes de repérage du PEL » ;
- « Le curriculum national a été conçu en 2002 ; les objectifs généraux sont liés au CECR, mais ce ne sont que des phrases (des sortes de « slogans ») : « atteindre le niveau B2 du CECR », par exemple ; il n'y a pas de listes de repérage dans le curriculum national ».

De nouveaux curricula nationaux sont actuellement mis au point dans certains pays. De l'avis général, ils devraient être « plus clairement reliés au CECR et comporter des listes de repérage formulées en termes de « capacités à faire » :

- « Dans le curriculum officiel, les objectifs sont formulés en termes de « capacités à faire » pouvant être facilement et explicitement reliés aux listes de repérage du PEL ».

Dans certains contextes nationaux, certaines applications du PEL peuvent également être observées dans des secteurs autres que celui de curriculum national obligatoire, notamment :

- « le secteur des « 16 ans et plus », qui est un secteur informel – il ne fait pas l'objet d'un curriculum fixe, mais l'approche adoptée est généralement axée sur les « capacités à faire ».

La tendance générale est à la compatibilité globale des curricula nationaux avec le PEL et le CECR, ce qui crée des conditions favorables pour une meilleure exploration et mise en

œuvre du PEL². A cet égard, l'un des facteurs particulièrement favorables est le fait que la plupart des répondants estiment que l'utilisation du PEL peut contribuer à améliorer la transparence et la réalisation des objectifs d'apprentissage des curricula officiels nationaux, souvent formulés en des termes généraux, ainsi que leur transposition en des objectifs d'apprentissage et d'enseignement concrets et acceptables dans les salles de classe.

Dans une prochaine étude d'impact, l'on pourrait également s'intéresser à la proportion de curricula liés au CECR et formulés en termes de descripteurs de « capacités à faire ». A première vue, la situation semble varier considérablement d'un pays à l'autre. Il pourrait être utile, pour tous les acteurs du système éducatif, d'organiser un échange entre les Etats membres du Conseil de l'Europe sur ce thème afin d'étudier les avantages d'une utilisation à grande échelle du PEL en tant qu'outil pédagogique et de présentation.

3.8. La disponibilité des modèles de PEL : un facteur qui affecte l'impact

Les inconvénients et préoccupations liées au PEL dont ont fait part les répondants sont essentiellement liés à la disponibilité des modèles validés de PEL, notamment ceux qui ont été validés il y a plus de trois ou quatre ans et ceux qui ont été édités en version papier :

- « Il n'est pas possible de télécharger gratuitement les modèles de PEL sur Internet » ;
- « Tous les modèles ont été conçus en tant que version papier » ;
- « Le manque de versions papier du PEL est considéré comme l'une des principales causes de cet impact limité » (les enseignants intéressés ne parviennent pas à obtenir des copies du PEL.)
- « Certains modèles de PEL ne sont plus disponibles en version imprimable » ;
- « Les PEL sont distribués gratuitement par les autorités nationales, mais uniquement aux enseignants qui ont suivi une formation sur le PEL ou à ceux qui ont manifesté un intérêt pour cet instrument » ;
- « le Ministère fait parvenir gratuitement des exemplaires du PEL aux enseignants souhaitant travailler avec l'instrument ».

Dans le cadre de notre étude, plusieurs systèmes favorisant une distribution à grande échelle du PEL ont été identifiés :

- la gratuité pour les apprenants et les écoles participant au projet national de PEL (d'une durée de trois ans) (prise en charge par le Ministère) ;
- la distribution d'exemplaires gratuits aux bibliothèques ;
- la distribution d'exemplaires gratuits aux enseignants qui suivent des cours et séminaires sur le PEL ;
- la prise en charge, par les maisons d'édition, de l'impression et de la commercialisation des PEL.

² La compatibilité avec le PEL et le CECR peut prendre diverses formes. Pour la mise en œuvre du PEL, il importe qu'elle s'entende comme allant au-delà d'un simple alignement des objectifs avec les niveaux généraux du Cadre européen commun de référence.

Bien que la distribution gratuite des PEL sous la supervision des autorités nationales atteste d'un certain engagement envers les projets de PEL, ce mode de diffusion se limite généralement à la période officielle du projet pilote et l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que ce type de participation directe des institutions nationales soit suivi par d'autres formes de soutien institutionnel. Toutefois, certains répondants ont déclaré que « l'on ne [savait] pas très bien comment cela se [passerait] à l'issue de la période de pilotage (et de l'évaluation du projet) ». Une situation similaire avait déjà été observée dans le cas de projets nationaux aujourd'hui terminés.

Solutions et perspectives pour l'avenir

L'étude a permis d'identifier deux solutions au problème de la disponibilité :

- 1) la garantie de la disponibilité grâce au recours à de nouveaux modes de diffusion :
 - le téléchargement d'une version imprimable des modèles de PEL en format pdf à partir de sites institutionnels ou des sites des maisons d'édition (un besoin également exprimé par de nombreux enseignants et apprenants, qui aimeraient disposer d'une version numérique/électronique du PEL, plus pratique qu'un fascicule. « Il serait plus facile de ne prendre que les parties dont on a besoin, celles sur lesquelles on va travailler pendant une période donnée et à un certain stade de l'apprentissage ») ;
 - la mise en ligne du PEL sur le site Internet du Ministère.

- 2) le réexamen des PEL ayant été validés il y a plus de trois ou quatre ans, la mise à jour de leur contenu et l'adaptation de leur format de distribution :
 - « La version papier du modèle [destiné aux apprenants du primaire] est vendue à prix coûtant. Ce PEL peut également être téléchargé sous format pdf ou Word sur le site Internet. » (La décision de le rendre disponible sous format Word a été prise en réponse à une demande de version électronique. Les ressources n'étaient cependant pas suffisantes pour élaborer une version électronique « complète »³ ;
 - « l'élargissement du groupe cible (en particulier pour les PEL relatifs à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle, à la suite des changements adoptés dans la politique éducative gouvernementale afin d'offrir une formation professionnelle aux adultes) » ;
 - « une version papier comportant [un minimum de] « pages imprimées » complétées par des « pages électroniques » téléchargeables ».

Le principal message qui ressort de l'étude actuelle est que *le problème de la disponibilité doit être résolu* (selon les circonstances locales).

³ Bien qu'il comprenne les raisons pour lesquelles ce fournisseur a décidé de rendre ce PEL accessible en tant que document Word, le CEV ne peut accréditer de modèle dans ce format car l'intégrité du document ne pourrait être garantie. En effet, le format Word permet à quiconque de modifier le contenu du document ; par conséquent, le CEV ne serait pas en mesure de certifier la conformité de toutes les versions en circulation de ce modèle aux Principes et Lignes directrices.

3.9. Les ressources : autre facteur qui affecte l'impact

De nombreux répondants ont signalé un manque de ressources pour la mise en œuvre à long terme du PEL. Comme mentionné plus haut, bon nombre de modèles ont été conçus dans le cadre de projets qui n'ont pas eu de suite. A l'issue de ces projets, qui ont été mis en œuvre avec succès, il n'y avait pas de ressources disponibles pour que les établissements scolaires et les enseignants puissent assurer un suivi, ni bénéficier d'un soutien continu.

- « Nous n'avons reçu qu'un *feedback* limité et, avec les ressources actuellement disponibles, il est difficile d'élargir la mise en œuvre du PEL » ;
- « Il est très important de pouvoir disposer de ressources – pas uniquement et pas essentiellement de ressources financières, mais également de ressources humaines. Celles-ci seront déterminantes pour l'impact du PEL à l'avenir » ;
- « La révision du modèle et certaines analyses des besoins concernant les versions téléchargeables ont bénéficié d'un financement public. Les responsables des formations demandent davantage d'analyses, ainsi que la mise en place de formations supplémentaires, mais l'on manque de ressources pour cela. Etant donné que le public cible de ce modèle est constitué d'acteurs appartenant à des secteurs différents (l'enseignement obligatoire, la formation professionnelle et le monde du travail), il est très difficile d'obtenir des ressources ».
- « L'on dispose de ressources humaines et financières pour promouvoir la mise en œuvre, [mais seulement] jusqu'à la fin 2009. »

Solutions et perspectives pour l'avenir

- inclure l'utilisation du PEL dans le programme des formations : « Dans les formations « non accréditées », il est nécessaire de définir des objectifs et de consigner les résultats de l'apprentissage. Actuellement, [nous] promovons activement le PEL [destiné aux apprenants adultes] en tant qu'instrument utile [à cet égard] » ;
- familiariser les jeunes enseignants au PEL en incluant l'utilisation de cet instrument dans la formation initiale des enseignants : « Les futurs enseignants se familiarisent avec le PEL pendant leur formation initiale » ;
- inclure l'utilisation du PEL dans des documents éducatifs de base (stratégies, plans d'action, curricula, programmes de formation, etc.) ;
- rendre l'utilisation du PEL plus souple, en permettant, par exemple, de n'en introduire que certaines parties auprès des apprenants les plus jeunes.

4. Conclusions

La présente étude n'est pas exhaustive. Elle a permis de tirer des conclusions sur :

- l'impact direct du PEL (son utilisation active dans les programmes éducatifs) ;
- l'impact indirect du PEL (l'utilisation de certaines parties du PEL, ou de certaines idées ou activités extraites de celui-ci, en vue d'encourager, entre autres, l'autonomie, l'auto-évaluation, la transparence des services éducatifs, la motivation des jeunes apprenants, la sensibilisation aux langues et cultures ou la citoyenneté interculturelle et démocratique.

4.1. Travaux complémentaires

Voici quelques propositions pour de futurs travaux sur l'impact du PEL :

- le lancement d'une étude d'impact en ligne (à l'aide d'une version révisée du questionnaire qui serait mise en ligne sur les sites Internet des institutions participant à la mise en œuvre du PEL) ;
- le recueil d'études de cas (en vue de constituer une brochure) ;
- une étude complémentaire sur l'implication des instituts de formation des enseignants dans la mise en œuvre du PEL, dans la recherche sur le PEL et dans l'organisation des séminaires sur le PEL ;
- le lancement d'une consultation en ligne sur l'avenir du PEL en termes de développement, de mise en œuvre et d'impact ;
- le lancement de recherches théoriques sur les Profils nationaux de la Politique linguistique éducative ;
- une étude sur le nombre de modèles de PEL effectivement conçus – qu'ils soient validés ou non – dans le cadre de divers projets locaux, régionaux et internationaux (y compris les projets financés par l'Union européenne).

La réalisation de ces travaux suppose une action coordonnée entre le CEV, le CELV et certaines personnes contact situées dans des pays menant des activités reconnues dans ces domaines. Il sera notamment nécessaire d'instaurer un lien étroit avec les projets relatifs au PEL actuellement menés au CELV. Par ailleurs, il conviendrait de développer les travaux sur les études d'impact dans le cadre du suivi du séminaire européen devant se tenir en septembre 2009 à Graz.

4.2. La valeur ajoutée du PEL : sa dimension européenne

La valeur ajoutée du projet PEL est clairement liée à sa dimension européenne. En effet, cet instrument répond à un besoin européen, et nous avons également vu qu'il était étroitement lié à d'autres projets du Conseil de l'Europe. Cette valeur ajoutée a pu être apportée grâce au soutien du Conseil de l'Europe et à l'adoption d'une approche pan-européenne (utilisation d'un unique cadre de référence pour la conception et pour le processus de validation). Lorsqu'elle aboutit, cette approche européenne s'avère plus efficace que les proliférations d'activités similaires bilatérales (voire multilatérales) menées aux niveaux régional et national, par exemple. En outre, elle permet de garantir la cohérence et la visibilité des projets.

4.3. Conclusions des auteurs

Les auteurs de l'étude souhaiteraient ajouter les conclusions suivantes :

- Il semblerait que le CECR et le PEL soient parfois confondus. En effet, dans leurs réponses, les personnes interrogées dans le cadre de cette étude sur le PEL mentionnent souvent des effets qui correspondraient davantage à la mise en œuvre du CECR. Par conséquent, dans certains de nos commentaires et conclusions, nous n'établissons pas de distinction claire entre les deux instruments. Mais il s'agit là d'une approche délibérée. En effet, nous avons estimé qu'il n'était pas nécessaire, dans nos questions, de dissocier clairement ces deux outils fondamentaux du Conseil de l'Europe, premièrement parce qu'ils semblent

inextricablement liés et que les réponses des praticiens reflètent leur réalité quotidienne, et deuxièmement parce que le CECR et le PEL ont été conçus dès le départ comme des instruments entièrement complémentaires, notamment en ce qui concerne leur impact potentiel. Par conséquent, dans les études d'impact, il est difficile – et probablement inutile – de faire la différence entre le CECR et le PEL. Ils se renforcent mutuellement et leur impact doit être mesuré en étroite liaison.

- Le PEL met l'accent sur l'autonomie des apprenants, l'auto-évaluation et l'apprentissage tout au long de la vie, renforçant ainsi certains des éléments fondamentaux de l'approche adoptée dans le CECR (c'est-à-dire les objectifs mêmes pour lesquels il a été conçu à l'origine). Il nous semble que leur participation au processus de développement du PEL a permis aux praticiens, aux enseignants, aux éducateurs et aux divers acteurs de l'apprentissage des langues étrangères de mieux comprendre les principes qui sous-tendent le CECR. Toutefois, d'autres aspects importants du PEL qui présentent un fort potentiel en matière d'impact n'ont pas été suffisamment exploités. Nous pensons en particulier aux diverses facettes du plurilinguisme (dans le système scolaire, dans la vie quotidienne des citoyens européens ou dans notre environnement, par exemple).
- La présente étude ne se veut pas exhaustive ; au contraire, elle est une invitation à d'autres contributions (études de cas, enquêtes, avis ou documents) qui viendraient l'enrichir ou qui permettraient d'attirer l'attention de la « communauté PEL » sur des domaines d'impact potentiel qui n'ont pas encore été étudiés ou exploités. Le CEV a d'ailleurs commencé à recevoir des contributions régulières concernant divers domaines et aspects de la mise en œuvre du PEL. Il convient d'encourager ce processus. Celui-ci devrait en effet permettre de recueillir un nouvel ensemble d'avis et d'expériences de la part des praticiens, ce qui, à son tour, favorisera une meilleure accessibilité et une utilisation plus répandue du PEL.

Annexes

1. L'Europass et le PEL

(extrait⁴ de *Première évaluation Europass, Rapport final de la Direction Générale de l'Education et de la Culture de la Commission européenne*, ECOTEC Research and Consulting Ltd, 28 janvier 2008)

Europass consiste en un ensemble de documents actuellement encadrés par cinq outils de transparence dont l'accessibilité diffère (le CV et le Passeport de langues peuvent être téléchargés et complétés par chaque apprenant de manière autonome, tandis que les autres documents ne peuvent être obtenus que par des procédures plus complexes).

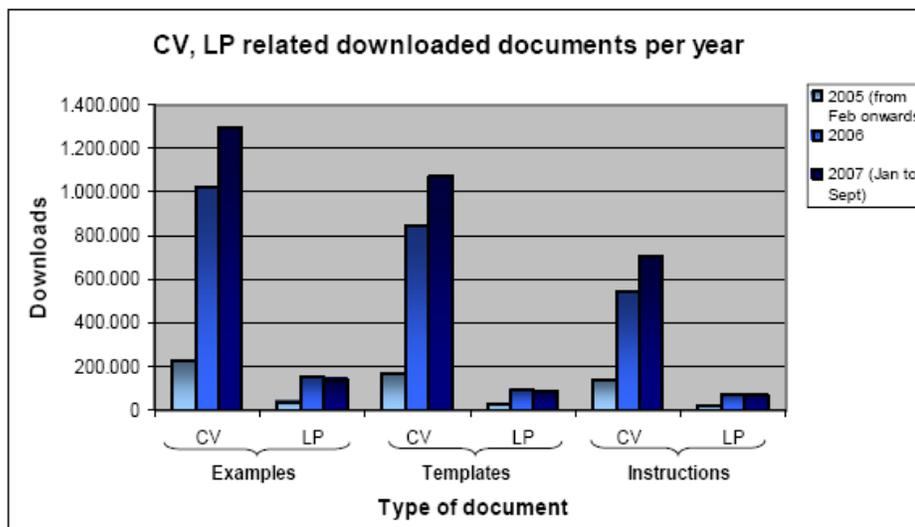
D'après les chiffres du CEDEFOP (Centre Européen pour le Développement de la Formation Professionnelle) et le document intitulé *Première évaluation Europass, Rapport final de la Direction Générale de l'Education et de la Culture de la Commission européenne*, en 2006, par exemple, environ trois millions de documents ont été téléchargés, dont :

- plus d'un million d'exemples de CV ;
- environ 150 000 exemples de Passeports européens des langues ;
- environ un million de maquettes de CV ;
- environ 90 000 maquettes de Passeports européens des langues.
- près d'un million de CV ont été créés en ligne ;
- près de 30 000 Passeports européens des langues ont été créés en ligne.

Le graphique ci-dessous illustre cette constante augmentation de l'utilisation du CV Europass et du Passeport de langues au fil du temps.

Figure 3 : Utilisation du CV Europass et du Passeport de langues

Figure 3: Take-up of Europass CV and Language Passport



Source: CEDEFOP

⁴ NdT : traduction libre

TITRE : Nombre de documents liés au CV et au PL téléchargés chaque année
Downloads : Téléchargements (from Feb onwards) : (à partir de février)
Type of document : Type de document (Jan to Sept) : (de janv. à sept.)
LP : PL **Examples** : exemples **Templates** : maquettes

Si l'on s'intéresse plus particulièrement aux acteurs clés du projet Europass [tels que les Centres nationaux Europass (CNE), les partenaires sociaux ou les syndicats d'étudiants], l'analyse détaillée des entretiens a révélé que ceux-ci ont une bonne connaissance d'au moins une partie des documents constituant le cadre Europass. C'est notamment le cas pour le CV Europass, dont tous les acteurs interrogés avaient connaissance, et, dans une large mesure, du Supplément au diplôme (qui doit être délivré par les établissements d'enseignement supérieur dans un certain nombre de pays) et du Passeport de langues.

Table 18: Percentage and number () of people reporting Europass tool as very useful (*)**

	CV	Diploma Supplement	Certificate Supplement	Europass Mobility	Europass L.P.
People at school	67 (30)	36 (14)	46 (13)	56 (16)	58 (19)
Trainee or apprentice	76 (41)	40 (10)	31 (13)	42 (12)	64 (22)
Student at college/ University	73 (266)	49 (82)	43 (83)	36 (87)	57 (140)
In employment (less than 5 years)	74 (212)	34 (73)	35 (69)	38 (72)	47 (108)
In employment (more than 5 years)	72 (314)	48 (122)	47 (129)	50 (115)	60 (181)
Unemployed	68 (180)	40 (62)	40 (63)	36 (64)	50 (102)
Other	65 (46)	36 (22)	43 (23)	43 (21)	53 (32)

Source: ECOTEC Research and Consulting Ltd. (*) Figures refer to valid percent, taking out those respondents who did not know/ did not answer. (**) Number in brackets refers to total number of respondents from that type to this question –taking out those who reported who did not know / did not answer.

TITRE : Pourcentage et nombre (**) de personnes décrivant l'Europass comme un outil très utile (*)

People at school : Elèves

Trainee or apprentice : Stagiaires ou apprentis

Student at college/university : Etudiants

In employment (less than 5 years) : Personnes actives (depuis moins de 5 ans)

In employment (more than 5 years) : Personnes actives (depuis plus de 5 ans)

Unemployed : Sans emploi

Other : Autres

Diploma supplement : Supplément au diplôme

Certificate supplement : Supplément descriptif du certificat

Europass mobility : Europass mobilité

Europass L.P. : P.L. Europass

Légende : (*) Les pourcentages présentés correspondent au nombre de réponses valides uniquement : les réponses des personnes qui ne savaient pas/n'ont pas répondu n'ont pas été comptabilisées. (**) Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre total de personnes interrogées dans chaque catégorie de répondants – déduction faite des personnes qui ne savaient pas/n'ont pas répondu.

Bien qu'il convienne d'interpréter les données ci-dessus avec prudence en raison de la différence entre les marges d'erreur relatives à chacune des catégories du tableau, il ressort de l'étude menée auprès des utilisateurs que ce sont surtout les étudiants et les personnes actives depuis plus de cinq ans qui considèrent les outils Europass utiles pour une présentation claire de leurs qualifications et

compétences. Les résultats ventilés par outil reflètent ce que nous avons déjà mentionné, à savoir que le CV Europass est l'instrument le plus prisé. Toutefois, le Passeport de langues Europass est également très apprécié, notamment par les stagiaires et les apprentis, ainsi que par les personnes actives depuis plus de cinq ans. Par ailleurs, il est intéressant de constater que les personnes sans emploi ont déclaré que la plupart des outils leur étaient utiles, soulignant l'aide considérable que peuvent leur apporter ces derniers pour leur future entrée sur le marché du travail.

2. Questionnaire utilisé pour l'étude

Pays / OING / Organisation / Etablissement :

Représenté(e) par :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Modèle de PEL

Numéro d'accréditation :

Groupe(s) cible(s) :

Langue(s) utilisée(s) dans le modèle (pour les explications et les consignes, par exemple) :

Disponibilité

Quel est le mode de diffusion de ce modèle ? Veuillez cocher l'une des cases suivantes :

- Distribution gratuite (par le Ministère, dans le cadre d'un projet pilote, par ex.)
- Téléchargement gratuit
- Disponible chez l'éditeur
- Autre - précisez :

Autres informations ou commentaires :

Comment ce modèle de PEL s'inscrit-il dans le curriculum officiel ?

Veuillez cocher l'une des cases suivantes :

- Les objectifs du curriculum officiel sont formulés en termes de descripteurs de « capacités à faire » pouvant être facilement et explicitement reliés aux listes de repérage du PEL
- Les objectifs du curriculum officiel sont liés au CECR mais formulés en des termes plus généraux que les listes de repérage du PEL
- Les objectifs du curriculum officiel ne sont pas explicitement reliés au CECR / aux listes de repérage du PEL
- Autre (précisez) :

Autres informations ou commentaires :

Quels liens existe-t-il entre, d'une part, l'auto-évaluation fondée sur les listes de repérage et, d'autre part, les tests et examens auxquels doivent se soumettre les utilisateurs du modèle ?

Veuillez cocher l'une des cases suivantes :

- Les tests et examens nationaux et institutionnels pratiqués dans le cadre du curriculum officiel sont fondés sur des descripteurs de « capacités à faire » pouvant être explicitement reliés aux listes de repérage du PEL
- Les tests et examens institutionnels sont explicitement reliés aux listes de repérage du PEL, mais pas les tests nationaux
- Les tests et examens nationaux et institutionnels ne sont reliés en aucune manière aux listes de repérage du PEL
- Autre (veuillez préciser) :

Autres informations ou commentaires :

Dans quelle mesure la philosophie qui sous-tend le PEL est-elle intégrée dans la formation initiale et continue des enseignants ?

Veuillez cocher l'une des cases suivantes :

- Le PEL fait partie des sujets abordés dans le curriculum des instituts nationaux/régionaux de formation des enseignants
- Des formations ou séminaires spéciaux sur le PEL sont organisés à l'intention des enseignants, qui ont ainsi la possibilité de partager leurs expériences de travail avec le PEL
- Aucune activité nationale/régionale de formation des enseignants n'est associée à la mise en œuvre du PEL
- Autre (précisez) :

Autres informations ou commentaires :

Dans votre contexte, de quelle manière le PEL est-il relié aux manuels ?

- Le PEL est utilisé en tant qu'outil pour le choix, l'évaluation et l'adaptation des manuels utilisés dans les cours
- Le PEL est un outil sur lequel les enseignants s'appuient pour définir les compétences à faire acquérir aux apprenants et pour adapter le contenu des manuels aux objectifs d'apprentissage
- Le PEL facilite la conception de tâches pertinentes pour les niveaux à atteindre et les compétences à acquérir, et il constitue un complément efficace aux manuels
- Le PEL n'est associé ni au choix, ni à la mise en œuvre des manuels

Autres informations ou commentaires :

Etendue de la mise en œuvre

Veillez donner une estimation de l'étendue de la mise en œuvre en soulignant le chiffre ou pourcentage approprié dans les réponses ci-dessous. Si vous n'êtes pas sûr de pouvoir donner une estimation suffisamment précise, merci de ne pas répondre.

Nombre de PEL distribués :

< 1 000 1 001–5 000 5 001–10 000 > 10 000

Pourcentage d'apprenants utilisant ce modèle dans le groupe cible :

< 10% 11–25% 26–50% 51–75% 76–100%

Nombre d'établissements / institutions qui utilisent ce modèle :

<10 11–50 51–100 101–500 > 500

Pourcentage d'établissements / institutions utilisant ce modèle dans le groupe cible :

< 10% 11–25% 26–50% 51–75% 76–100%

Autres informations ou commentaires :

Aide à la mise en œuvre

La mise en œuvre de ce modèle est-elle soutenue par une aide ?

Oui

Non

Si oui, cette aide est-elle

officielle ?

informelle ?

Veillez indiquer le nom de l'organisme (ou des organismes) qui fournissent cette aide et en décrire brièvement la nature :

Impact

Ce modèle a-t-il fait l'objet d'une évaluation empirique / étude d'impact ?

Oui

Non

Si oui, pouvez-vous donner des précisions sur cette évaluation/étude ? :

Veillez estimer l'impact de ce modèle en soulignant, pour chacun des points ci-dessous, le chiffre approprié :

- 1 = aucun impact
- 2 = impact plutôt positif
- 3 = impact positif
- 4 = impact très positif

Impact sur la motivation des apprenants	1	2	3	4
Impact sur la réussite de l'apprentissage	1	2	3	4
Impact sur les comportements des enseignants	1	2	3	4
Impact sur les méthodes d'enseignement	1	2	3	4
Impact sur les manuels et autres matériels pédagogiques	1	2	3	4
Impact sur la sensibilisation au plurilinguisme	1	2	3	4
Impact sur la politique d'enseignement des langues de l'établissement	1	2	3	4
Impact sur les systèmes d'évaluation	1	2	3	4
Impact sur les curricula	1	2	3	4
Impact sur la formation initiale des enseignants	1	2	3	4
Impact sur la formation initiale des enseignants	1	2	3	4
Impact sur le statut des langues dans les curricula	1	2	3	4

Autres informations ou commentaires :

Perspectives et défis

Veillez décrire, en quelques mots, les perspectives d'avenir de ce modèle de PEL et les défis qu'il devra relever :